

---

## **Une bourse de 10 000\$ pour encourager la relève agricole rouvilloise**

---

**Marieville, le 12 septembre 2016** – La MRC de Rouville invite la relève agricole rouvilloise à soumettre sa candidature pour l'obtention d'une bourse de 10 000 \$ dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition de la Bourse à la relève agricole. Les jeunes entrepreneurs ont jusqu'au 2 décembre 2016 pour soumettre leur candidature au Fonds d'aide à la relève agricole. Un montant de 10 000 \$ sera accordé au candidat ou à la candidate qui présentera le meilleur projet d'établissement agricole de la MRC.

### **De nouveaux partenaires de la relève s'ajoutent**

Depuis 2010, 60 000 \$ ont été alloués à 6 jeunes agriculteurs de la MRC de Rouville afin de concrétiser leurs projets d'établissements agricoles. La réussite de cette initiative au niveau local est possible grâce à la participation de partenaires qui souhaitent encourager la relève et qui ont à coeur la mise en valeur de l'agriculture sur notre territoire. Grâce à la bourse d'accompagnement, de belles réalisations se sont concrétisées sur l'ensemble du territoire. Cette année, nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme de nouveaux partenaires privilégiés que sont les clubs-conseils en agroenvironnement Agri-Durable, Gestion Pro Conseil et Dura club. Ces partenaires clés s'ajoutent au Réseau Agri-conseils de la Montérégie Est, à la députée du comté d'Iberville Madame Claire Samson, Desjardins, la Fédération de l'UPA de la Montérégie ainsi que le Syndicat de l'UPA de Rouville. Que ce soit en valorisant la formation, le mentorat, ou en soutenant les jeunes entrepreneurs agricoles dans l'achat d'immobilisation ou de matériel roulant relié à leur projet d'établissement, la bourse de 10 000 \$ octroyée permet d'encourager un secteur économique important dans notre région; l'agriculture étant une pierre angulaire du développement économique de la MRC de Rouville.

### **Mise en candidature**

Afin de tenter sa chance, chaque participant doit remplir un formulaire d'inscription, fournir une lettre de présentation et déposer un plan d'affaires en lien avec son projet d'établissement agricole. Les candidats ont jusqu'au 2 décembre pour ce faire. L'information complète est disponible dans la section documentation du site Internet de la MRC de Rouville au [www.mrcrouville.qc.ca](http://www.mrcrouville.qc.ca).

Pour accompagner les jeunes entrepreneurs agricoles dans leurs démarches, M. Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural, est également disponible pour répondre aux différentes questions et confirmer les critères d'admissibilité de la candidature. Vous pouvez communiquer avec ce dernier par courriel à [polabart@mrcrouville.qc.ca](mailto:polabart@mrcrouville.qc.ca) ou par téléphone au 450-460-2127, poste 324.

Rappelons que le Fonds d'aide à la relève agricole est géré sous la forme d'une bourse remise au jeune entrepreneur agricole âgé de 40 ans et moins. Pour être admissible, celui-ci doit être en voie de devenir propriétaire, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole. Le lauréat ou la lauréate sera connu au début de l'année 2017.

30 –

**Source :**

Geneviève Désautels  
Coordonnatrice aux communications  
450-460-2127, poste 328  
[gdesautels@mrcrouville.qc.ca](mailto:gdesautels@mrcrouville.qc.ca)

**Information :**

Pierre-Olivier Labart  
Conseiller en développement rural  
405-460-2127, poste 324  
[polabart@mrcrouville.qc.ca](mailto:polabart@mrcrouville.qc.ca)

**Partenaires secondaires de la bourse d'aide à la relève agricole :**

